



Charte d'utilisation de PersProfile Manager

L'acquéreur du logiciel *PersProfile Manager*, ainsi que tout utilisateur mandaté par lui s'engagent à respecter la présente **charte d'utilisation**.

- 1) L'acquéreur veille à ce que les utilisateurs de la licence aient suivi la formation de base, ainsi que la formation continue, et aient reçu en conséquence la Certification sur l'Utilisation de *PersProfile Manager*. En cas de changement d'utilisateur, il veillera à ce que le nouvel utilisateur ait été certifié.
- 2) L'acquéreur s'engage à contrôler que les utilisateurs assurent le respect de la protection des données
 - en informant le répondant de la manière dont l'analyse va se dérouler, mais aussi des résultats et des conclusions que l'on en tire.
 - chaque fois qu'il sera possible, en lui commentant les résultats et les validant avec lui.
 - en cas de diffusion des résultats hors entreprise (ce qui est le cas par exemple pour une société de recrutement) en demandant, chaque fois que cela est possible, l'autorisation au candidat.
 - en conservant les résultats dans des fichiers sécurisés.
- 3) *PersProfile Manager* est une auto-analyse de positionnement comportemental dépendant des événements vécus au moment de l'évaluation, et non de qualification comportementale définitive. L'acquéreur et les utilisateurs sont informés que le contenu du dossier de résultat est une définition des motivations et des préférences professionnelles. Il est établi de façon statistique et ne prétend en aucune mesure exprimer une certitude définitive. Ce résultat est principalement destiné à servir de base de dialogue lors de la restitution au répondant.
 - l'utilisateur pourra le constater lors de la restitution des informations. Si des doutes apparaissent, il pourra être amené à considérer le résultat comme non valide et à le détruire.
 - il contrôlera avec l'intéressé si celui-ci n'était pas sujet à des conditions de vie exceptionnelles, pouvant expliquer les écarts entre les résultats et sa propre perception.
 - il s'engage à détruire les résultats en tout temps sur simple demande de l'intéressé.
- 4) Les résultats validés avec l'intéressé permettront de le positionner dans un environnement professionnel correspondant à ses aspirations.

Par l'acquisition de la licence, tant l'acquéreur que l'utilisateur de *PersProfile Manager* s'engagent à respecter scrupuleusement les conditions précitées. Chaque utilisateur est dépositaire du Certificat de validation, qui confirme qu'il a été formé à l'utilisation, à l'appréciation et la restitution des résultats.